DIPLÔME

Licence professionnelle Sciences, technologies, santé mention métiers du BTP : génie civil et construction parcours Management et conduite de travaux En alternance (Mayotte)

Code : LP13502T



Niveau d'entrée : Bac + 2
Niveau de sortie : Bac + 3, Bac + 4
ECTS : 60

Déployabilité
Apprentissage : Fomation pouvant se suivre en apprentissage

Objectifs pédagogiques

Présentation de la chaire de construction durable du Cnam
La chaire de construction du Cnam (https://btp.cnam.fr/) a commencé ses activités en 1854 sous le nom de chaire de construction civile pour former les techniciens destinés aux grands travaux d'Haussmann. Elle propose un ensemble de diplômes universitaires (DEUST, LP, Licence, Master, Ingénieur) en formation distancielle tout au long de la vie d'une part, et formation présentielle en alternance d'autre part.
Présentation La licence professionnelle mention « métiers du BTP » du Cnam en alternance (LP135)
La licence professionnelle mention « métiers du BTP » du Cnam (LP135) a pour objectif de former des cadres techniques dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. Il s'agit d'une formation de terrain, faisant largement appel à l'expertise scientifique, technique et professionnelle des enseignants.
La troisième année de licence professionnelle s'articule autour d'un tronc commun de la mention de visant à développer les compétences transversales indispensables aux métiers du BTP, en apportant une vision globale des enjeux techniques, organisationnels, environnementaux et numériques du secteur.

Les objectifs pédagogiques du tronc commun sont les suivants :

- Mobiliser les méthodes et outils du management de projet pour structurer et conduire une opération de construction dans un contexte professionnel, y compris à l'aide d'outils collaboratifs et numériques.
- Intégrer les enjeux de la transition écologique et les principes visant à limiter l'impact environnemental des opérations de construction, de rénovation, de maintenance et d'exploitation.
- Utiliser l'anglais professionnel dans un contexte technique aux métiers du BTP.
- Produire une communication professionnelle écrite et orale adaptée aux situations de travail (rapports, comptes rendus, présentations).
- Acquérir les bases du management d'équipe, de l'organisation du travail et de la coordination des acteurs.
- Développer une expérience professionnelle significative en alternance, favorisant l'ancrage des apprentissages dans les pratiques en entreprise.
- Mettre en œuvre les compétences acquises dans le cadre d'un projet tutoré en lien avec une problématique d'entreprise.

Ce tronc commun constitue un socle partagé de compétences de licence professionnelle mention « métiers du BTP ». Il est complété par une formation professionnalisante propre à chaque parcours-types en alternance :

1. Bureau d'études structure
2. Management et conduite de travaux
3. Economie de la construction
4. Building Information Modeling (BIM)
5. Energétique et fluides du bâtiment
6. Ingénierie et construction bois
7. Maintenance et gestion des infrastructures
8. Arts et métiers du bâtiment
9. Contrôle et expertise
10. Gestion d'affaires

Réalisée en partenariat avec le tissu socioéconomique régional, cette licence décline ses parcours types sur chaque site d'alternance afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques des territoires tout en assurant une reconnaissance européenne à travers le grade de Licence.

Présentation du parcours Management et conduite de travaux en alternance

Le parcours **Management et conduite de travaux** en alternance prépare spécifiquement aux métiers de la conduite de travaux et du management opérationnel de projets de construction dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics. Il forme des professionnels capables d'intervenir sur l'ensemble du cycle de vie d'une opération, depuis l'analyse et la préparation du projet jusqu'au pilotage et au suivi des travaux, en intégrant les dimensions techniques, organisationnelles, économiques, réglementaires et numériques propres au BTP.

Les objectifs pédagogiques du parcours Management et conduite de travaux sont les suivants :

- Analyser et exploiter les données techniques, économiques et réglementaires d'un projet de construction afin d'en évaluer la faisabilité, les coûts et les délais.
- Étudier les solutions techniques, les méthodes de construction et les variantes technico-économiques, notamment en phase de réponse à un appel d'offres.
- Concevoir et dimensionner des ouvrages de bâtiment ou de travaux publics conformément aux normes en vigueur et au cahier des charges du projet.
- Produire les documents techniques nécessaires à la conduite de projet (notes de calcul, plans, schémas techniques, maquettes numériques).
- Préparer un chantier en définissant les méthodes de construction, les plans de phasage, les moyens de production et les plannings de travaux.
- Piloter les études d'exécution et de synthèse et assurer la coordination technique des intervenants en phase travaux.
- Mobiliser les règles du droit de la construction et les principes contractuels afin de sécuriser l'environnement juridique des opérations.

- Assurer des missions d'ordonnancement, de pilotage et de coordination (OPC) en interaction avec les différents acteurs du projet.
- Utiliser les outils numériques et les méthodologies BIM pour assurer la cohérence et le partage des données tout au long du cycle de vie du projet.

Métiers visés :

- Conducteur de travaux BTP
- Chargé d'opération ou de projet BTP
- Chargé d'affaires BTP
- Maître d'œuvre BTP
- Responsable de programme immobilier
- Technicien études techniques BTP
- Technicien études de prix BTP

Présentation de la spécialisation BTP
Cette spécialisation vise la formation de professionnels polyvalents capables d'intervenir sur des opérations de bâtiment et/ou de travaux publics. Les enseignements couvrent la préparation, l'organisation et le suivi de chantier, ainsi que les bases techniques, économiques et réglementaires du BTP. L'objectif est de former des conducteurs de travaux ou assistants travaux aptes à s'adapter à des contextes variés et à piloter des opérations courantes.

Poursuites d'études en formation tout au long de la vie au Cnam :
Après avoir suivi les UE de remise à niveau en mathématiques (MVA005 et MVA006), puis avoir validé le tronc commun scientifique (UTC1xx) et l'examen d'admission, la licence professionnelle donne également accès au diplôme d'ingénieur BTP du Cnam. Les ECTS acquis en LP sont valorisés selon la jurisprudence en vigueur.
Poursuites d'études en apprentissage :
Des passerelles sont également possibles vers certains le Master et le diplôme d'ingénieurs en apprentissage, en particulier ceux du Cnam. Il est très fortement conseillé de suivre un cours complémentaire de mathématiques pour accroitre ses chances d'admission (MVA005 et MVA006 en FOAD nationale, ou d'autres formations proposées par l'équipe pédagogique régionale).
Poursuites d'études spécifiques au cursus :
Des passerelles sont également possibles vers certains Masters de génie civil, d'immobilier ou de science de gestion.
Possibilité de diplomations intermédiaires par validation des études supérieures (VES) :
Après validation des 60 premiers ECTS de la LP : DSP0600A Diplôme de spécialisation professionnelle Spécialité "Assistant d'architecte"
Après validation des 120 premiers ECTS de la LP : DUS0107D Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques Spécialité "Bâtiment et travaux publics" parcours "Conduite de chantier."

Compétences et débouchés

Se reporter à la fiche RNCP

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Modalités de validation

Selon le règlement des diplômes disponible sur le site de la chaire de BTP http://btp.cnam.fr/ Formations BTP en alternance (FA) | BTP | Cnam

Prérequis et conditions d'accès

La première année de licence (LP1) est accessible aux titulaires d'un bac ou d'un diplôme de niveau équivalent.
La troisième année de licence (LP3) est accessible aux titulaires d'un diplôme de technicien supérieur du BTP (BTS, DUT, DEUST, BUT2, L2).
L'accès au diplôme peut également se faire par le dispositif de la validation des études supérieures (VES) ou de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). En savoir plus : https://btp.cnam.fr/formation-tout-au-long-de-la-vie-ftlv-/validation-des-acquis-ves-vap-vae-/
Renseignements et candidature :
Cnam Mayotte
Adresse : 2 rue de la zone NEL Kawéni, 97600 MAMOUDZOU
Tel : 02 69 66 16 90
Mail : may_cnam@lecnam.net
web : https://www.cnam-mayotte.fr/

MENTIONS OFFICIELLES

Code RNCP
42597

Date d'enregistrement au RNCP
30/05/2025

Date de l'échéance de l'enregistrement au RNCP
31/08/2030

Mots-clés
BTP - Géologie - Géomatique

Informations complémentaires

Type de diplôme
Licence professionnelle

Code NSF
23 - Génie civil, construction et bois

Codes ROME
Conducteur / Conductrice de travaux du BTP[F1201]

Formacode
BTP - bâtiment travaux publics [108]

Code du parcours
LP13502

URL externe
https://btp.cnam.fr/

Modules d'enseignement

1ere annee

- → Anglais professionnel
- → Communication professionnelle pour les entreprises de bâtiment
- → Construction
- → Dessin assisté par ordinateur
- → Économie et gestion des entreprises de bâtiment
- → Expérience professionnelle de LP génie civil et construction (année 1)
- → Harmonisation des connaissances - Niveau Bac
- → Métré, études de prix et économie de la construction
- → Outils bureautiques
- → Réhabilitation

2eme annee

- → Encadrement de chantier
- → Expérience professionnelle LP2 alternance
- → Maquette numérique
- → Organisation de chantier
- → Outils mathématiques
- → Physique du bâtiment
- → Projet de construction en zone intertropicale
- → Technologie de chantier

3eme annee

- → Anglais
- → Communication professionnelle
- → Droit de la construction
- → Enjeux des transitions écologiques: comprendre et agir
- → Expérience professionnelle (LP3)
- → Gestion de chantier
- → Gestion de projets de construction
- → Harmonisation
- → Management d'équipe
- → Management de projet BIM
- → Management et organisation des entreprises de BTP
- → Préparation de chantier
- → Projet de préparation et d'organisation de chantier
- → Projet tutoré (LP3)

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.
Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.
Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.
Information non disponible, pour plus d'information veuillez contacter le Cnam